



**COMPTE-RENDU N° 6  
DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL  
EN DATE DU 28 JUIN 2021**

Les conseillers ont été convoqués à cette séance selon invitation du 22 juin 2021

**Conseillers élus : 27**

**Conseillers en fonction : 27**

**Présents : 25**

**Absents représentés : 5**

**Absents : 2**

Monsieur le Maire constate que la majorité des membres en exercice assiste à la séance et que le conseil municipal peut délibérer de façon valide.

**ORDRE DU JOUR :**

- 1 Délibération : Adjonction d'un point à l'ordre du jour
- 2 Délibération : Désignation d'un secrétaire de séance
- 3 Informations brèves du maire

- 3.1 Elections
- 3.2 Ecole élémentaire de Munster
- 3.3 Centre de vaccination de Munster
- 3.4 Nouveaux agents aux services techniques
- 4 Délibération : Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 27 mai 2021
- 5 Administration générale
- 5.1 Délibérations - Créations d'emplois permanents
- 5.2 Information : Syndicat d'Electricité et de Gaz du Rhin - Rapport d'activité et compte administratif 2020
- 5.3 Délibération : Signature de la convention d'adhésion au dispositif « Petites Villes de Demain »
- 6 Finances
- 6.1 Délibération : Admissions en non-valeur – Service de l'Eau
- 6.2 Délibération : Subvention initiation aux arts du cirque – Ecole élémentaire
- 7 Questions orales
- 8 Remerciements

## **1 Délibération : Adjonction d'un point à l'ordre du jour**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

après délibération et à l'unanimité,

**DÉCIDE**

- **D'ACCEPTER** cette adjonction sans objection : **5.3 Délibération** : Signature de la convention d'adhésion au dispositif « Petites Villes de Demain ».

## **2 Délibération : Désignation d'un secrétaire de séance**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

après délibération et à l'unanimité,

**DÉCIDE**

- **D'APPROUVER** le mode de désignation proposé ;
- **DE DÉSIGNER** Madame Monique MARTIN, 1<sup>ère</sup> adjointe, comme secrétaire de séance.

## **3 Informations brèves du maire**

### **3.1 Elections**

Monsieur le Maire remercie les conseillers qui ont participé à ces élections et félicite Madame MARTIN, nouvellement réélue conseillère départementale pour le canton de Wintzenheim.

### **3.2 Ecole élémentaire de Munster**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que Monsieur Gilbert GOETZ fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021. Monsieur le Maire le remercie pour toutes ces années de fructueuses collaborations.

Madame Maryline MATHERN, est nommée pour son remplacement à la rentrée.

### **3.3 Centre de vaccination de Munster**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la 10 000<sup>ème</sup> injection va bientôt être atteinte. Il remercie l'ensemble des professionnels et bénévoles pour leur investissement.

### **3.4 Nouveaux agents aux services techniques**

Monsieur le Maire annonce l'arrivée de Monsieur Philippe HENNEQUIN, nouveau Directeur des services techniques, ce jeudi 1<sup>er</sup> juillet en remplacement de Monsieur Matthieu BONNET. Monsieur Jean-Michel PARIS, responsable des ateliers municipaux en remplacement de Monsieur Frédéric HELLICH prendra ses fonctions le 19 juillet.

## **4 Délibération : Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 27 mai 2021**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

après délibération et à l'unanimité,

DÉCIDE

- **D'APPROUVER** le procès-verbal de la séance du 27 mai 2021.

## **5 Administration générale**

### **5.1 Délibérations - Créations d'emplois permanents**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

après délibération et à l'unanimité,

DÉCIDE

- **DE CRÉER** un emploi permanent sur le grade d'Adjoint Administratif Territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe relevant de la catégorie hiérarchique C pour effectuer les missions de **responsable du service urbanisme** à temps complet, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021 ;

L'autorité territoriale est chargée de procéder à la déclaration de création de poste auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Haut-Rhin, dans les conditions et les délais fixés.

Les crédits nécessaires sont prévus au budget de la collectivité territoriale.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

après délibération et à l'unanimité,

DÉCIDE

- **DE CRÉER** un emploi permanent sur le grade d'Adjoint Technique Territorial de 2<sup>ème</sup> classe relevant de la catégorie hiérarchique C pour effectuer les missions **de chef de service des espaces verts** à temps complet, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021.

L'autorité territoriale est chargée de procéder à la déclaration de création de poste auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Haut-Rhin, dans les conditions et les délais fixés.

Les crédits nécessaires sont prévus au budget de la collectivité territoriale.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

après délibération et à l'unanimité,

**DÉCIDE**

- **DE CRÉER** un emploi permanent sur le grade d'Adjoint Technique Territorial de 2<sup>ème</sup> classe relevant de la catégorie hiérarchique C pour effectuer les missions de **peintre** à temps complet, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021.

L'autorité territoriale est chargée de procéder à la déclaration de création de poste auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Haut-Rhin, dans les conditions et les délais fixés.

Les crédits nécessaires sont prévus au budget de la collectivité territoriale.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

après délibération et à l'unanimité,

**DÉCIDE**

- **DE CRÉER** un emploi permanent sur le grade d'ATSEM principal de 2<sup>ème</sup> classe et d'ATSEM principal de 1<sup>ère</sup> classe relevant de la catégorie hiérarchique C pour effectuer les missions d'**ATSEM** à temps non-complet, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021.

L'autorité territoriale est chargée de procéder à la déclaration de création de poste auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Haut-Rhin, dans les conditions et les délais fixés.

Les crédits nécessaires sont prévus au budget de la collectivité territoriale.

**5.2 Information : Syndicat d'Electricité et de Gaz du Rhin - Rapport d'activité et compte administratif 2020**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

- **DE PRENDRE CONNAISSANCE** du rapport d'activité et du compte administratif 2020 du Syndicat d'Electricité et de Gaz du Rhin. (**En annexes**).

**5.3 Délibération : Signature de la convention d'adhésion au dispositif « Petites Villes de Demain »**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

après délibération et à l'unanimité,

**DÉCIDE**

- **D'APPROUVER** le projet de convention d'adhésion « Petites Villes de Demain » Ville de Munster (68140) et Communauté de Communes de la Vallée de Munster » joint **en annexe** ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document et convention nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

## 6 Finances

### 6.1 Délibération : Admissions en non-valeur – Service de l'Eau

Débiteur	Objet de la dette Motivation de la non-valeur	HT	TVA	TTC
LEFEVRE Wendy	Facture d'eau fin de contrat 2018 Poursuites sans effet (inférieur au seuil de poursuite)	2,93 €	0,16 €	3,09 €
DALLEAU Stéphanie	Facture d'eau fin de contrat 2019 Poursuite sans effet (certificat d'irrécouvrabilité)	17,95 €	0,99 €	18,94 €
TOTAUX		20,88 €	1,15 €	22,03 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,

après délibération et à l'unanimité,

**DÉCIDE**

- **D'ACCEPTER** ces admissions en non-valeur.

### 6.2 Délibération : Subvention initiation aux arts du cirque – Ecole élémentaire

LE CONSEIL MUNICIPAL,

après délibération et à l'unanimité,

**DÉCIDE**

- **D'ATTRIBUER** une subvention de 900 € à l'école élémentaire de Munster, afin de financer les interventions de Monsieur Jérôme SCHOLLER, professionnel des arts du cirque, dans le cadre du projet d'école et son axe « un environnement serein pour renforcer la confiance ».

Les crédits sont à prendre sur le compte 6574 « subvention de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé ».

## 7 Remerciements

- L'association Oxygène, pour les travaux de peinture au Dojo.

**Aucun autre point n'étant soulevé, M. le Maire clôture la séance à 20h30**



Pierre DISCHINGER  
Maire